

Paris, le 16 juin 2022

**A l'attention de :**

*Mesdames et Messieurs les bâtonniers*

**Copie à :**

*Mesdames et Messieurs les membres du Bureau*

*Mesdames et Messieurs les présidents des Conférences régionales*

*Mesdames et Messieurs les membres du Collège Ordinal*

**Objet : Etat de droit - Appel de Vienne**

Mesdames, Messieurs les bâtonniers,

Les représentants de la profession d'avocat des États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, réunis à Vienne le 11 juin 2022 à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne ont adopté la Déclaration des avocats européens au soutien de l'État de droit, dite « Appel de Vienne ».

Je tenais à vous faire part de cet important texte qui vient rappeler l'attachement indéfectible de la profession, vigie des libertés, aux valeurs fondamentales européennes et l'impérieuse nécessité de les protéger et de les adapter aux transformations technologiques et sociétales en cours.

Cet Appel des avocats européens pour l'Etat de droit a recueilli la signature de 35 organisations nationales et internationales représentant plus d'un million d'avocats, dont les trois institutions représentatives de la profession d'avocat française, le Conseil national des barreaux, le barreau de Paris et la Conférence des bâtonniers.

Cet acte fondateur pour la profession d'avocat propose des outils efficaces de préventions des atteintes à l'Etat de droit mais aussi au secret professionnel, tant au niveau européen que national, dont chaque barreau doit pouvoir se prévaloir.

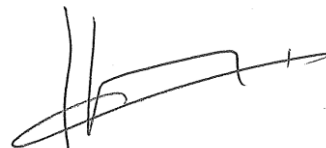
Il revient désormais à la profession et à travers elle, aux Ordres, de relayer le plus largement possible cette déclaration auprès des institutions nationales et internationales concernées.

Il en va de la capacité de la profession à défendre, dans l'unité, ses engagements sur l'Etat de droit et l'indépendance de la justice dans le contexte d'une Europe fragilisée par de multiples crises.

Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la version finalisée de l'Appel de Vienne.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les bâtonniers, l'expression de mes sentiments confraternels et dévoués.



Bruno BLANQUER

*PJ : Déclaration des avocats européens au soutien de l'État de droit du 11 juin 2022 (« Appel de Vienne »)*